

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 17 MAI 2022 A 18H30
HYBRIDE**

L'an 2022 et le 17 mai à dix-huit heures trente,

Le Conseil d'administration de Mines Saint-Etienne Alumni s'est tenu en présentiel et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Stéphane Mangiavacca, Président de Mines Saint-Etienne Alumni.

Véronique Barrau est secrétaire de séance.

Les membres du Conseil d'administration ont été convoqués le 9 mai 2022.

Les documents suivants ont été remis aux participants du Conseil d'administration :

- Projets de PV du CA du 24 mars 2022
- le bilan des comptes annuels au 31/12/2021
- le projet du rapport d'activité
- le projet du rapport financier
- Cumul des cotisations au 30 avril 2022

Il a été dressé une feuille de présence dont les noms des administrateurs ont été relevés à l'ouverture de la réunion.

Sont présents à l'Ecole des Mines de Paris :

Stéphane MANGIAVACCA, président

Massinissa AIT GHERBI, Nicolas BERNARD, Loann FRAILLON, Philippe LE SAUX, administrateurs
Bruno SEZNEC, membre associé

Sont présents en visioconférence :

Gabrielle MENARD, vice-présidente

Arthur GODART, vice-président

Véronique BARRAU, secrétaire

Laurence BERTHELOT-MARUZZI, Antoine GAYMARD, Ghislain GREVY, Jean-François TURON,

Serge VIGIER, administrateurs

Yves DURAND, membre associé

Sont excusés :

Nicolas VALETTE, trésorier

Laurent BORNE, Laurent COURDAVAULT, Laurent DUGAS, Emmanuelle GUYOT, administrateurs

Philippe BOULET, Jérôme CARRUS, membres associés

Sont absents :

Marie-Céline BURLATS, Géraud-Loup DIOGO, Véronique DUCRUET, Romain TOESCA, Pierre ZIGRAND, administrateurs

Amélie LONGERE, membre associée

Sont invités :

Patrick BOUZENOT, délégué général

Martine BILLAND, assistante

Bernard LECHENET

Le quorum est atteint.

Le Président ouvre la séance à 18h30 et rappelle les différents points à l'ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 24 mars 2022
- 2/ Les commissions : état d'avancement
- 3/ Evolution de la délégation générale
- 4/ Rapport d'activité et le budget
- 5/ Préparation de l'AG
- 6/ Maison des élèves
- 7/ Intermines
- 8/ Relations Elèves et Ecole

Compte Rendu

1/Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 24 mars 2022

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 24 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

2/ Commissions : état d'avancement

➤ **Communication**

Loann Fraillon indique qu'un travail est réalisé actuellement sur l'analyse des résultats des 300 réponses obtenues au questionnaire envoyé dans le cadre de la stratégie de communication. Le nombre de réponses n'est pas très important mais il offre une bonne représentativité des promos. L'objectif est partager les points d'étonnement avant de construire les objectifs et de décliner les actions à venir.

Une synthèse sera présentée à Stéphane Mangiavacca puis au bureau.

Le processus de recrutement d'un nouvel alternant en communication est en cours suite à la fin du contrat d'alternance de Clarisse Pénard en septembre prochain.

Pour Stéphane Mangiavacca ce recrutement est utile, car il permet notamment un gain en visibilité sur les réseaux sociaux.

➤ **Valorisation des alumni et des diplômes**

Patrick Bouzenot souligne que le travail réalisé par le groupe concerne les vidéos pour la campagne de communication de l'Ecole envers les taupins et Clarisse Pénard est en train de réaliser les derniers montages vidéos.

Il précise que 3 nouvelles vidéos ont été réalisées dont 2 à la demande de l'Ecole pour la mise en valeur du nouveau cursus conjoint avec l'EmLyon à la rentrée de septembre.

Clarisse Pénard réalise également un travail de reformatage des vidéos réalisées les années précédentes qui doivent être livrées à l'Ecole fin mai.

Ces vidéos seront visibles sur le site internet et sur le site de l'Ecole et seront déclinées sous 6 thèmes : le diplôme « Fusion » avec Emlyon, Mines Saint-Etienne École d'excellence depuis 1816, manager une école internationale, l'élève au centre de son parcours, une école alliant ingénierie et management, la qualité de vie sur les campus.

➤ **Promotion de l'Ecole avec les classements**

Yves Durand précise que les classements sont mauvais avec un classement pour THE à la 600^{ème} place contrairement à l'IMT Atlantique qui nous est passé devant en occupant la 400^{ème} place.

Une prochaine réunion est prévue le 7 juin avec la direction de la formation sur les classements nationaux.

SM

Patrick Bouzenot précise que sur le classement QS, l'Ecole a progressé de 50 places mais l'Ecole n'a pas souhaité communiquer car Mines Saint-Etienne n'est plus l'Ecole la mieux classée de l'IMT.

Yves Durand souhaiterait une participation plus active des anciens pour répondre aux différents questionnaires envoyés par l'Ecole et en particulier en ce qui concerne les classements internationaux QS et THE en mettant à contribution les alumni résidant à l'étranger.

Pour répondre à une question de Véronique Barrau, l'association avait été impliquée dans les groupes de travail mis en place suite à l'étude de positionnement de l'Ecole réalisée début 2019 mais ces groupes de travail se sont arrêtés progressivement en 2020.

Stéphane Mangiavacca indique que Jacques Fayolle, nouveau directeur de l'Ecole, semble être très à l'écoute et sensible aux aspects communication et qu'il semble avoir à cœur de bien communiquer et d'être proche des anciens.

➤ **Relations institutionnelles et nouveau modèle de financement**

Arthur Godard précise qu'il n'y a pas eu de réunion, toutefois il a listé les différentes institutions avec l'aide de Patrick Bouzenot, Véronique Ducruet et Ghislain Grévy.

En ce qui concerne la recherche d'un nouveau modèle de financement, une réunion a eu lieu en présence de Loann Fraillon, Serge Vigier, Patrick Bouzenot sur les différents modes de financement en particulier sur l'éventualité d'une cotisation à vie. Arthur Godard va étudier les chiffres transmis par Patrick Bouzenot. Un contact a eu lieu avec l'IMT pour connaître leur dynamique actuelle.

Stéphane Mangiavacca propose une nouvelle idée : cotisation des élèves dès le début de leur cursus.

Actuellement les élèves cotisent à l'association pour la première fois à la sortie de l'Ecole, au moment de l'obtention de leur diplôme à un prix d'adhésion attractif et avec le cadeau de la lampe de bienvenue pour les ICM.

Cette année, il y a eu 80 cotisants ICM sur les 160 nouveaux diplômés et 28 cotisants ISMIN sur 90 nouveaux diplômés.

Pour Stéphane Mangiavacca, le moment privilégié pour pouvoir faire adhérer les élèves ICM est en lien avec l'AGME, moyennant une souscription à un tarif modique au moment de la réservation de leur logement.

➤ **Dynamisation des promos**

Patrick Bouzenot indique que la tâche progresse plus lentement que prévue car les membres de la commission rencontrent des difficultés pour contacter les membres et ont du mal à libérer du temps. Une date de réunion de ce groupe sera fixée prochainement pour repréciser les objectifs qui pourraient être décalés à la fin des congés.

3/ Evolution de la Délégation Générale

Ghislain Grévy rappelle la démarche de la recherche du nouveau délégué général.

Il a questionné des délégués d'autres associations et en parallèle Laurence Berthelot-Maruzzi avec l'aide de Patrick Bouzenot et Yves Durand, a travaillé sur les missions de la délégation générale et sur leur répartition tout au long d'une année ainsi que sur leur répartition géographique. A la suite de ce travail, la recherche d'un nouveau délégué a été réalisée par envoi de mails aux alumni puis aux relais de promos.

Devant l'impossibilité de trouver un camarade reprenant la totalité des missions, nous nous sommes orientés vers un regroupement des missions pouvant s'exercer de Paris. Bernard Léchenet s'est proposé pour prendre cette nouvelle fonction.

Pour les 2 autres missions, des relations avec la direction des formations de l'école pour la participation des alumni dans les cursus de formation et des relations avec les élèves et les associations étudiantes qui nécessitent un point fixe à Saint-Etienne, Patrick Bouzenot a proposé de continuer à les réaliser comme il le fait actuellement tout en tenant informé et en impliquant Bernard Léchenet qui, en tant que délégué général, doit conserver une vision complète de toutes les missions.

Stéphane Mangiavacca remercie Bernard Léchenet pour sa candidature et lui propose de se présenter rapidement aux membres du conseil.

Bernard Léchenet précise qu'il est de la promo 78 et qu'il habite Versailles. Il est motivé et rempli de bonne volonté pour prendre ce poste tout en mettant en avant la nécessité d'une période d'adaptation.

Il fait un bref résumé de son parcours professionnel :

- 1982 : Framatome comme ingénieur d'étude à la Défense et il a évolué dans la Qualité dans l'analyse des process et analyse des risques pendant 10 ans
- 1998 : Directeur de l'organisation dans une filiale de La Poste dans l'envoi de courrier de masse
- 2002 : management par intérim
- 2006 : direction de la production chez Docapost
- 2020 : départ en retraite

Stéphane Mangiavacca propose d'acter ce jour la fonction de Bernard Léchenet en tant que Délégué général, avec prise d'effet à l'issue de l'Assemblée Générale du 14 juin.

Le Conseil d'administration approuve la nomination de Bernard Léchenet en tant que délégué général, avec prise d'effet à l'issue de l'Assemblée Générale de l'Association du 14 juin 2022.

Stéphane Mangiavacca remercie Bernard Léchenet et lui souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble des membres du Conseil.

Félicitations et applaudissements de l'assemblée.

4/ Rapport d'activité et budget

➤ Rapport d'activité 2021

Stéphane Mangiavacca attire l'attention du Conseil sur le point concernant la Modification des statuts qu'il a tenu à expliquer plus en détail dans le rapport d'activité puisque la demande de modification des statuts n'a pas été suivie d'effet.

Gabrielle Ménard va compléter également le point concernant la stratégie de communication.

Le Conseil d'administration approuve le rapport d'activité ainsi présenté.

➤ Arrêté des comptes 2021, rapport financier

Suite à l'absence de Nicolas Valette, Stéphane Mangiavacca présente l'arrêté des comptes et précise que les comptes ont été établis avec une répartition par activité du périmètre historique associatif et du périmètre Maison des Elèves.

Il fait lecture de l'arrêté des comptes proposé en annexe et souligne le résultat positif de 160k€ qui consolide la situation financière saine de l'Amicale. Le bilan est principalement impacté par le rachat de la Maison des élèves et la dette financière associée.

Le Conseil d'administration arrête les comptes tels que présentés.

➤ Projet de budget 2022

Stéphane Mangiavacca présente la proposition de budget 2022 et souligne que le budget de l'Amicale périmètre historique est impacté par plusieurs éléments dont l'augmentation des salaires de 1,5%, le renouvellement d'un contrat d'apprentissage, le retour d'évènements en présentiel, la fiscalisation du résultat de l'activité immobilière et la probable future évolution de la redevance versée par l'AGME.

SM

Le Conseil d'administration approuve le projet de budget 2022 tel que présenté.

5/ Préparation AG

➤ Point sur les élections du Conseil d'administration

Stéphane Mangiavacca informe le Conseil de la démission de Nicolas-Max Nérôme de toutes ses fonctions au sein de Mines Saint-Etienne Alumni.

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Nicolas-Max Nérôme.

Patrick Bouzenot rappelle que 9 postes sont à pouvoir pour les élections du Conseil d'administration : 8 postes pour le renouvellement par tiers et 1 poste pour un mandat de 1 an suite à la démission de Nicolas-Max Nérôme.

5 administrateurs souhaitent renouveler leur mandat : Massinissa Ait Gherbi, Véronique Barrau, Laurence Berthelot-Maruzzi, Loann Fraillon, Philippe Le Saux.

4 nouvelles candidatures : Laure Aubrège, Philippe Boulet, Emmanuel Issartel, Eric Lebeau.

Il précise que le mandat de 1 an sera attribué au candidat qui aura obtenu le plus petit nombre de voix.

Stéphane Mangiavacca propose de valider la liste des nouveaux candidats.

Le Conseil d'administration approuve la liste des 9 candidats.

➤ Organisation

A ce jour, la salle de réception du Yacht Club de France a été réservée pour la réunion de l'AG suivie d'un cocktail dînatoire selon les mêmes principes d'organisation en présentiel que les années précédentes.

Après débat entre les membres il est décidé que l'Assemblée Générale se tiendra en présentiel avec la possibilité de participer aux débats et de voter, ce vote étant réservé aux membres adhérents présents physiquement au Yacht Club.

Véronique Barrau contactera le Yacht Club pour vérifier la possibilité de mettre en place une visioconférence pour les membres adhérents qui souhaiteraient assister à l'AG mais sans possibilité de participer aux débats ni aux votes.

Une fois obtenue cette confirmation, un message d'invitation à l'AG avec le lien vers la visio serait adressé aux membres résidant hors de la région parisienne alors que le message habituel pour une participation en présentiel sera adressé aux membres résidant en région parisienne.

6/ Maison des Elèves

Le prochain CA de l'AGME est prévu ce vendredi 20 mai.

Philippe Le Saux souligne les points suivants :

- Effritement des résultats de l'exercice du 1^{er} septembre à fin août suite aux augmentations des factures d'énergie en particulier.
- Forte probabilité dans les mois à venir d'une hausse concernant le personnel, la sous-traitance ou encore le loyer.
- Un nouveau cas de violence sexuelle et sexiste a été identifié à la ME avec l'exclusion du jeune concerné.
- Quelques incidents de dégradations de véhicules sur le parking de la ME.

J.M.

Il précise que les relations actuelles avec la directrice sont tendues à la suite de divers incidents et qu'il lui a été remis une feuille de route avec des objectifs à atteindre en matière de suivi de gestion de la Maison des Élèves dans les mois à venir.

7/ Intermines

➤ Cocktail annuel d'Intermines

Le Cocktail Intermines aura lieu le 19 mai. A ce jour seulement une quarantaine de stéphanois sont inscrits avec notamment une très faible représentation du conseil d'administration dont Stéphane Mangiavacca est actuellement le seul membre inscrit.

La possibilité que cette faible participation soit liée au choix du président d'Exxon Mobil Europe proposé par Mines Saint-Etienne Alumni a fait l'objet d'échanges au sein du conseil.

8/ Relations Elèves et Ecole

La remise des diplômes ICM a eu lieu le samedi 14 mai au Palais des Congrès de St Etienne en présence de Stéphane Mangiavacca et de Jacques Fayolle nouveau directeur de l'Ecole.

Lors de cette journée, 80 lampes de bienvenue ont été offertes aux nouveaux diplômés suite à leur adhésion à l'association, nombre en légère baisse par rapport à l'année dernière

L'Ecole va organiser une Journée Portes Ouvertes virtuelle le 16 juin sur le plateau de TL7 à laquelle les taupins pourront assister en direct. Deux jeunes diplômés ICM et ISMIN seront présents sur le plateau télé pour témoigner de leur parcours à l'Ecole et depuis leur sortie. L'enregistrement de la journée sera visible ensuite sur le site et sur la chaîne Youtube de l'Ecole.

Une réunion du GT avec la Direction des Formations a été fixée le 7 juin pour faire le point sur les résultats de l'enquête insertions avant leur envoi à la CTI.

Une grande première : la journée ISMIN à Gardanne le 25 mai avec 7 témoins ISMIN présents sur le campus.

Véronique Barrau informe l'assemblée qu'elle vient d'être nommée experte de la Commission CTI.



La Secrétaire
Véronique BARRAU

Fin de la séance 21h00



Le Président
Stéphane MANGIAVACCA